HM FORMATION

Programme de formation

Les fondamentaux du droit des sociétés

Domaine : Droit des affaires

Durée : 28h

Objectifs :

- Connaître les techniques de constitution et de fonctionnement des différentes structures sociales (SA, SARL, EURL, SAS...).
- S'entraîner à leur application par de nombreux cas pratiques.
- Appréhender les dernières modifications apportées par les textes
- Comprendre les enjeux et les opportunités du choix de la forme.

Pré-requis :

- Une très bonne connexion internet est requise pour le format distanciel synchrone
- Connaissances générales en droit souhaitable

Public : Toute personne amenée à pratiquer le droit des sociétés et n'ayant bénéficié dans cette matière d'aucune formation ou d'une formation initiale réduite.

Modalités techniques, pédagogique et d'encadrement :

En format présentiel :
Salle équipée avec video-projecteur (ou TV) et paperboard. Connexion WIFI.
Ordinateur portable pour chaque participant. Le stagiaire pourra amener le sien si il le souhaite.
En cas de formation intra-entreprise, les moyens techniques décrits ci-dessus doivent représenter une référence idéale.

En format distanciel : synchrone avec le formateur via Zoom ou outil équivalent (télé-présentiel).

Approche pédagogie : transfert de compétences méthodologiques, cas d'applications pratiques.
Alternance de théorie et d'exercices pratiques tenant compte de l'expérience, du contexte et de la réalité du travail permettant la compréhension des notions théoriques.
Cas d'applications sur entreprise exemple
Tests, qcm et exercices
Support de formation remis au participant

Modalités d'évaluation des connaissances : Exercices pratiques, questions orales, QCM et/ou test complété par une auto-évaluation des acquis par le stagiaire.

Modalité d'évaluation de l'appréciation des participants : Fiche d'évaluation à chaud à l'issue de la formation. Et à froid plusieurs mois après la formation pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle.

Modalité de suivi de l'action de formation : Feuille d'émargement co-signée par demi-journée ou séance de formation.

Détail du programme :

CONNAÎTRE LES RÈGLES GÉNÉRALES DU DROIT DES SOCIÉTÉS

- Entreprise individuelle ou sociétaire ?
- Les différents types de sociétés, avec ou sans personnalité morale : comment et pour qui ?
- La société en tant que personne morale : la capacité juridique ; la dotation financière et le capital social ; la contribution aux pertes ; le partage des bénéfices ; les associés ; l'affectio societatis…

MAÎTRISER LES DIFFÉRENTS TYPES DE SOCIÉTÉS ET CHOISIR LA STRUCTURE JURIDIQUE

- Les sociétés civiles
- Les sociétés commerciales
- Analyse comparative des avantages et inconvénients de chaque structure
- La structure du capital social

LES CONDITIONS DE CONSTITUTION : ÉTAPE PAR ÉTAPE

- La rédaction des statuts.
- Les formalités de publicité.
- Le régime des actes passés pendant la période de formation.
- Atelier de réflexion : à partir de modèles de statuts, cerner les clauses spécifiques à chaque forme sociale

CRÉER LA SOCIÉTÉ ET RÉDIGER LES FORMALITÉS LÉGALES

- Les formalités d'immatriculation
- Les contenus des statuts
- L'importance du pacte d'actionnaire
- Les nouveautés réglementaires
- Les points de vigilance

LES SOCIÉTÉS « HYBRIDES » : SARL/EURL

- Le statut des dirigeants.
- La responsabilité des associés.
- La circulation des parts.
- Le régime des décisions collectives.
- Cas pratiques : valider le cumul contrat de travail / fonction de gérant

LES SOCIÉTÉS DE CAPITAUX, LA SA

- Directoire ou conseil d'administration.
- La répartition des pouvoirs. Le cumul des mandats.
- La responsabilité et la révocation des dirigeants.
- Les modalités des décisions collectives.
- Le contrôle des conventions réglementées.

LA SAS : POURQUOI LA CHOISIR ?

- La souplesse des statuts.
- Les pactes de préférence et d'actionnaires.
- L'analyse des clauses particulières.
- La distinction entre EURL, EIRL et SASU.

- Cas pratique : effectuer la tenue de registres des mouvements de titres

LES SOCIÉTÉS DE PERSONNES : SOCIÉTÉS CIVILES ET SOCIÉTÉS EN NOM COLLECTIF

- Comment et pourquoi utiliser les sociétés civiles et les SNC (société en nom collectif) ?
- Le fonctionnement de la société civile et de la SNC.
- Le régime de responsabilité.
- La publication des comptes, la transparence des comptes, la transparence fiscale, l'ingénierie patrimoniale et familiale, l'utilisation dans les groupes.

Quiz : la création d'une société, étape par étape et la répartition des pouvoirs selon la forme juridique.

APPRÉCIER LE RÔLE DES ORGANES SOCIAUX

- Les organes de direction, de surveillance et de contrôle
- Les règles relatives à la rémunération
- Les règles relatives aux cumuls des mandats
- Les règles relatives aux conventions dites réglementées
- Le statut et la responsabilité des associés : les droits et prérogatives, la contribution aux pertes, l'exclusion…

CERNER LES RÈGLES RELATIVES À LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

- La transformation, la dissolution, la fin et la liquidation de la société
- La cession de société
- L'opportunité d'une transformation préalable

APPRÉCIER LES DROITS ET OBLIGATIONS ENTRE ASSOCIÉS

- Le droit à l'information et sa sanction
- La participation aux bénéfices et aux pertes
- La responsabilité face aux dettes
- La participation et le vote aux assemblées

Sanction de la formation / Validation : Attestation de formation (L.6353-1 du Code du travail)